ÉCOLE ARTISTIQUE
INTERCOMMUNALE DE L'OUEST

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Paul, le 04 Novembre 2026

L'EAIO LA DI, L'EAIO LA FÉ : *"POU ANRASIN NOUT LANG PLI FOR POU LA TRANSMISYON."*



Signature officielle de la Charte Collectivité Bilingue à l'EAIO © G.Kondoki

In lang i viv kan i koz ali, kan i partaz ali, kan i transmèt ali.

Vendredi 30 octobre dernier, l'École Artistique Intercommunale de l'Ouest (EAIO) a officiellement signé la **Charte « Collectivité bilingue »** français-créole avec Lofis La Lang.

Un engagement fort **pour faire du créole réunionnais une langue vivante, visible et pleinement présente dans la vie de l'école.**

Une langue, ce n'est pas seulement des mots. C'est une histoire, une culture, des racines et une identité. C'est aussi un héritage que l'on partage et que l'on transmet.

En signant cette charte, l'EAIO affirme sa volonté de donner toute sa place au créole réunionnais, au même titre que le français, dans ses pratiques, ses communications, ses espaces d' accueil et ses projets artistiques et pédagogiques.
Cette démarche s'inscrit dans la continuité des actions menées par l'établissement pour valoriser les expressions culturelles réunionnaises et faire vivre les patrimoines de notre territoire.

Kréol èk fransé dann nout bann pratik tou lé zour !

La signature officielle, en présence d'Emmanuel Séraphin, président du Territoire de l'Ouest, de Marina Pongérard-Singaïny, présidente de l'EAIO,et d'Axel Gauvin, président de Lofis La Lang Kréol, marque une nouvelle étape dans cet engagement.



Dj Dan et Marina Pongérard Singaïny devant la plaque officielle sur la façade de l'école - © G.Kondoki

À cette occasion, plusieurs réalisations ont été dévoilées :

- une fresque inspirée de la case créole au sein du Centre Artistique Françoise Lallemand, siège administratif de l'école,
- une nouvelle identité d'accueil bilingue, indiquant **"atèrla, nou yinm tout langkoz - ici, nous aimons parler toutes les langues"**;
- ainsi qu'une plaque affirmant l'engagement de l'école, à l'entrée, indiquant la signature officielle de la charte par l'EAIO, le Territoire de l'Ouest et Lofis La Lang kréol.

Autant d'initiatives pour faire entrer le créole dans les espaces de vie, les échanges et le quotidien de l'établissement.



Fresque murale case créole et signalétique Atèrla nou yinm tout langkozé - © G.Kondoki

Nout zanfan zordi, sé bann portèr nout lang domin !

À travers la musique, la danse, le théâtre, les arts visuels et le cirque, l'EAIO fait de la création artistique un formidable espace de rencontre et de transmission.

Faire vivre le créole, c'est permettre à toutes les générations de se l'approprier, de le pratiquer, de le faire évoluer et de le transmettre à leur tour.

Nou anrasin nou lang pli for pou la transmisyon !

Avec cette signature, l'EAIO ne se contente pas de célébrer le créole réunionnais : elle choisit de lui donner toute sa place, aujourd'hui et pour demain.

Nout lang, nout fierté. Nout lang, nout zarlor.

Contact presse : kom@eaio.re / 02 62 57 57 41